



## Publicité d'une consultation de marchés publics

### Dépositaire de la consultation :

**Etablissement :** Collège Jean Perrin  
**Adresse :** 20 rue des Goulvents  
  
92000 NANTERRE

**Pouvoir adjudicateur :**

M. BROWN ALAIN  
**Contact :** Mme RAYNAUD NATHALIE  
**Tel :** 0157662570  
**Fax :**  
**Email :** int.0920077j@ac-versailles.fr

### Détail de la consultation - PAJI/22/05698 :

**Type de produit :** **GF09 : Furnitures - Matériel de restauration - Entretien, réparations, matériels et travaux**  
**GF07 : Furnitures - Machines outils - Entretien, réparations, matériels et travaux**

**Code CPV :** **50000000-5 - Services de réparation et d'entretien**

**Objet :** **Maintenance des équipements de cuisine, de laverie, de buanderie de la SEGPA du collège**

**Descriptif :** Marché à procédure adaptée avec simple mise en concurrence dénuée de tout formalisme tel que prévu au C.M.P régie par le code des Marchés Publics. Cette consultation fera l'objet d'une publication sur le site AJI France (www.aji-france.com).  
La consultation porte sur la maintenance des installations et matériels de cuisine, de laverie et de la buanderie de la SEGPA du collège.  
Le contrat débutera le 1 janvier 2023. La durée du contrat est de 1 an à partir de la date de signature du contrat, et sera renouvelé par reconduction expresse du client au maximum 2 fois, pour une même durée d'une année sauf dénonciation adressée 1 mois avant la date d'anniversaire.

**Matériels :**

- Grille électrique à poser marque CATERCHEF,
- Chariot Bain-Marie marque Blanco SAG3,
- Armoire froide positive 1 porte THIRODE, modèle ANTARTICA,
- Local réfrigéré, marque FRIGA BOHN,
- Four à micro-ondes ELEC, marque PORTLAND,
- Adoucisseur marque CTA, modèle RONDEO2 VOLUM EC,
- Table top réfrigérée 14 litres, modèle TTK NX,
- Plaque à induction à poser marque EDESA,
- Armoire froide POSITIVE 2 portes marque THIRODE, modèle ANTARTICA,
- Four mixte 6-10 ELEC marque THIRODE, modèle EMERAUDE MI FLASH,
- Cellule de refroidissement à grilles, marque THIRODE, modèle SCHUSS,
- Armoire à stériliser les couteaux, modèle AAC50A,
- Laveuse à capot, marque THIRODE, modèle OREANE,
- Centrale vapeur fer à repasser, marque SILC,
- Lave linge < 15 kgs, marque PRIMUS modèle P7,
- Sèche-linge < 15 kgs marque PRIMUS

**Les détails du prix sont :**

- le forfait annuel concernant la maintenance préventive des installations,
- Le prix de la main d'oeuvre et du déplacement pour les interventions ponctuelles.

Le prestataire devra préciser si le prix est fixe en cas de reconduction de contrat et dans le cas contraire, il devra préciser la formule de révision applicable.

**Précisions sur l'objet du marché :**

L'entreprise doit garantir le bon fonctionnement et la continuité du service, maintenir le matériel en bon état de propreté et d'entretien, conseiller et assister le client. L'entreprise doit détailler ses interventions par type de matériel en précisant l'état et les suites à donner (devis). Le collège recevra sous forme numérique par mail les fiches d'intervention.

La réalisation de la visite annuelle concernant les appareils de cuisson les appareils réfrigérés et frigorifiques, de laverie, de buanderie devra être consignée sur le registre de sécurité de l'établissement (obligation légale).

La visite préventive annuelle sera à programmer sur la période estivale du 1er au 13 juillet et du 24 août au 31 août. Prise de rendez-vous au préalable avec la Gestionnaire de l'établissement, au minimum une semaine avant l'intervention.

Dans le cadre de la maintenance corrective, le délai d'intervention doit être de 12 heures ouvrées maximum et inférieur à 4 heures en cas d'urgence (sécurité des biens et des personnes-équipements essentiels à la continuité du service).

**L'offre devra comporter :**

- le descriptif des contrôles et entretiens à réaliser,
- le contrat qui reprend de façon exhaustive, claire et chiffrée les éléments de l'offre proposée,
- un dossier de présentation de l'entreprise précisant ses expériences en matière de prestations similaires (références des établissements scolaires) et les agréments professionnels.

A chaque intervention sur site, le technicien se présentera obligatoirement à l'accueil, muni de sa pièce d'identité et à l'intendance afin de signaler sa présence. Il devra se conformer aux obligations imposées à l'accueil des visiteurs au sein d'un établissement scolaire.

**Modalités de règlement**

Le mode de règlement est le mandat administratif.

La facture sera déposée dans l'application CHORUS PRO. Elle devra, notamment comporter les éléments suivants :

- dénomination, adresse et référence du client du collège,
- dénomination et coordonnées du prestataire,
- coordonnées bancaires (IBAN et BIC) du prestataire,
- date et numéro de facture.

Après exécution de la prestation (certification d'un service fait), le délai global de paiement est fixé à 30 jours, à compter de la date de réception de la facture.

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des services associés : 40 %  
Prix : 60 %

**Consultation publiée du 06/10/2022 au 25/10/2022. Echéance le 25/10/2022 à 12h00 ( Heure de Paris ).**

## **AJI - Gestion pour l'Education**

58 avenue Saint Augustin  
06200 Nice

Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98  
contact@aji-france.com

### **Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)**

#### **Détail de la consultation - PAJI/22/05698 (Suite) :**

**Descriptif :**

Transmission des offres :  
- En déposant vos offres sur cette plateforme

Ceci n'est pas un  
certificat de publication